



Démarche : Agrément pour la vérification des installations électriques -
Renouvellement

Organisme : Direction du travail

Identité du demandeur

Email

Etablissement
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Formulaire de renouvellement de demande d'agrément aux fins de vérifier des installations électriques

Aucun dossier incomplet ne sera présenté au comité technique consultatif et dépôt de la demande au plus tard trois (3) mois avant la date d'échéance de l'agrément.

Ce formulaire est destiné à toute demande de renouvellement d'agrément pour la vérification des installations électriques au sein de l'organisme demandeur.

L'agrément délivré par la Direction du travail est indispensable pour les vérifications et contrôles techniques sur MISE EN DEMEURE d'un inspecteur ou un contrôleur du travail, faite à un employeur conformément à l'article Lp. 8134-1 du Code du travail polynésien.

Cadre réglementaire de la demande

Identité du dépositaire

Civilité

Mme

M.

Prénom(s) et nom

Fonction au sein de l'organisme

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Renseignements administratifs relatifs à l'organisme demandeur de l'agrément

Référence du dernier agrément

À retrouver sur le site de la direction du travail (exemple de référence : arrêté n° XX PR du xx/xx/20xx)

Civilité

Mme

M.

Prénom(s) et nom du représentant légal

Fonction du représentant légal

Numéro de téléphone

Adresse postale

Adresse électronique

Pièces constitutives du dossier concernant l'organisme demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Une note comportant les renseignements de l'organisme à agréer

Cette note comporte le nom et l'adresse de chacun des administrateurs et de membres du personnel de direction de l'organisme.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Une note comportant les renseignements de la personne à agréer

Cette note comporte le prénom, le nom et l'adresse de l'individu, ses compétences théorique et pratique et ses références relatives à son activité antérieure.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

La liste nominative des personnes auxquelles il est fait appel pour procéder matériellement aux vérifications.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

La liste du matériel possédé à la date de la demande de renouvellement d'agrément afin de pouvoir effectuer les mesures nécessaires aux vérifications réglementaires.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

L'engagement du demandeur de se conformer aux dispositions des articles A. 4456-35 à A. 4456-37 du code du travail polynésien.

Agrément pour la vérification des installations électriques - Renouvellement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

La copie de l'assurance professionnelle à jour couvrant l'activité pour laquelle la demande d'agrément est présentée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Le tarif des honoraires qui seront perçus pour les vérifications visées à l'article A. 4456-33 du code du travail polynésien.

Ce tarif, établi sur la base du temps passé sur place par vacation de journée ou de demi-journée, comprend tous les frais de vérification et d'établissement de rapport, à l'exception des frais de déplacement et de séjour remboursables sur justifications.

Renseignements concernant la ou les personne(s) à agréer

Ce formulaire permet d'effectuer une demande de renouvellement d'agrément pour plusieurs personnes d'un même organisme.

Personne physique

Civilité

Mme

M.

Prénom(s) et nom

Métier exercé au moment de la demande

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Diplômes

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (1)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (2)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (3)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (4)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (5)

Qualifications et/ou certifications

Agrément pour la vérification des installations électriques - Renouvellement

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (1)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (2)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (3)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (4)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (5)

Expériences professionnelles

Expérience professionnelle (1)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (2)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (3)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (4)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (5)

Fonction/emploi, période et société

Pièces constitutives du dossier concernant la personne physique faisant l'objet du renouvellement d'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout document permettant d'apprécier la compétence théorique et pratique, ainsi que les références relatives à l'activité antérieure

Justificatifs d'expériences professionnelles, certificats de travail, ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- La liste de toutes les entreprises ou un extrait significatif établi avec l'accord de l'administration, dont les installations électriques auront été vérifiées au cours de la période des douze derniers mois précédant la date de la demande d'agrément.

Agrément pour la vérification des installations électriques - Renouvellement

Pour chacune de ces entreprises, est indiqué son adresse, la nature de son activité, les caractéristiques de l'installation vérifiée notamment la puissance souscrite, la tension d'alimentation, le schéma des liaisons à la terre de l'installation du domaine basse tension, la date de la vérification.

Pièces complémentaires aux pièces constitutives du dossier

Civilité

Mme

M.

Prénom(s) et nom

Métier exercé au moment de la demande

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Diplômes

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (1)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (2)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (3)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (4)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (5)

Qualifications et/ou certifications

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (1)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (2)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (3)

Agrément pour la vérification des installations électriques - Renouvellement

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (4)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (5)

Expériences professionnelles

Expérience professionnelle (1)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (2)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (3)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (4)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (5)

Fonction/emploi, période et société

Pièces constitutives du dossier concernant la personne physique faisant l'objet du renouvellement d'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout document permettant d'apprécier la compétence théorique et pratique, ainsi que les références relatives à l'activité antérieure

Justificatifs d'expériences professionnelles, certificats de travail, ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- La liste de toutes les entreprises ou un extrait significatif établi avec l'accord de l'administration, dont les installations électriques auront été vérifiées au cours de la période des douze derniers mois précédant la date de la demande d'agrément.

Pour chacune de ces entreprises, est indiqué son adresse, la nature de son activité, les caractéristiques de l'installation vérifiée notamment la puissance souscrite, la tension d'alimentation, le schéma des liaisons à la terre de l'installation du domaine basse tension, la date de la vérification.

Pièces complémentaires aux pièces constitutives du dossier

Civilité

- Mme

- M.

Agrément pour la vérification des installations électriques - Renouvellement

Prénom(s) et nom

Métier exercé au moment de la demande

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Diplômes

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (1)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (2)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (3)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (4)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (5)

Qualifications et/ou certifications

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (1)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (2)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (3)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (4)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (5)

Expériences professionnelles

Expérience professionnelle (1)

Fonction/emploi, période et société

Agrément pour la vérification des installations électriques - Renouvellement

Expérience professionnelle (2)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (3)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (4)

Fonction/emploi, période et société

Expérience professionnelle (5)

Fonction/emploi, période et société

Pièces constitutives du dossier concernant la personne physique faisant l'objet du renouvellement d'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout document permettant d'apprécier la compétence théorique et pratique, ainsi que les références relatives à l'activité antérieure

Justificatifs d'expériences professionnelles, certificats de travail, ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- La liste de toutes les entreprises ou un extrait significatif établi avec l'accord de l'administration, dont les installations électriques auront été vérifiées au cours de la période des douze derniers mois précédant la date de la demande d'agrément.

Pour chacune de ces entreprises, est indiqué son adresse, la nature de son activité, les caractéristiques de l'installation vérifiée notamment la puissance souscrite, la tension d'alimentation, le schéma des liaisons à la terre de l'installation du domaine basse tension, la date de la vérification.

Pièces complémentaires aux pièces constitutives du dossier

En cas de départ de la personne agréée de l'organisme demandeur, celui-ci s'engage à en informer la Direction du travail.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-avant.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non